



**Autorisation parentale pour participer aux activités
proposées par le CERAMM dans le cadre du Téléthon**

Je soussigné(e)

Demeurant

Agissant en qualité de :

Père mère tuteur tutrice,

de l'enfant, né le à

et disposant du plein exercice de l'autorité parentale sur cet enfant, autorise ce dernier à participer aux activités proposées par le CERAMM durant le Téléthon :

Découverte de l'ergomètre (sous la supervision d'encadrants du club CERAMM)

Participation à des défis sportifs sur l'ergomètre.

Ces activités se déroulent sur la base Aviron du CERAMM.

Le club décline toute responsabilité en cas d'accident pendant la manifestation.

Cette autorisation est valable pour les 8 et 9 décembre 2023 uniquement.

Fait à

Le

Signature